



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Convention citoyenne pour le climat

Question au Gouvernement n° 3126

Texte de la question

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Colas-Roy.

M. Jean-Charles Colas-Roy. Madame la ministre de la transition écologique et solidaire, les 150 membres de la convention citoyenne pour le climat vous ont transmis leurs propositions ce dimanche 21 juin, à l'issue de neuf mois d'intenses travaux. Il faut bien constater que le choix audacieux fait par le Président de la République il y a plus d'un an aboutit aujourd'hui à un succès.

...tenons à souligner la réussite de cet exercice inédit de démocratie participative. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Loïc Prud'homme. Quel cirage de pompes !

M. Jean-Charles Colas-Roy. Nous tenons également à saluer le travail et l'engagement des 150 citoyens qui l'ont mené à bien.

Nous, députés du groupe La République en marche,...

M. Fabien Di Filippo. Pas la peine de cirer les pompes !

M. Jean-Charles Colas-Roy. Depuis trois ans, notre majorité a déjà beaucoup œuvré en faveur de la préservation du climat et de la biodiversité.

M. Fabien Di Filippo. Marketing !

M. Jean-Charles Colas-Roy. Les fondamentaux sont là pour amplifier nos efforts, et permettre à chaque Français d'être acteur de la transition écologique. Démocratie participative et démocratie représentative s'enrichissent et se complètent mutuellement.

La conclusion des travaux de la convention ne doit pas être un aboutissement, mais le début d'un partenariat exigeant et essentiel unissant parlementaires et citoyens. Au demeurant, la convention illustre notre volonté d'associer plus et mieux les citoyens au débat démocratique, à la prise de décision et à la mise en œuvre des projets.

M. Alexis Corbière. Quelle langue de bois !

M. Jean-Charles Colas-Roy. La voie est à présent ouverte pour mettre en œuvre une écologie progressiste, pertinente sur le plan économique, créatrice d'emplois et porteuse de sens, notamment pour notre jeunesse.

M. Fabien Di Filippo. Bla-bla ! C'est le décrochage de la France que vous préparez !

M. Jean-Charles Colas-Roy. Cette approche de l'écologie représente une triple opportunité de développement économique, de justice sociale et d'aménagement du territoire, en lien toujours plus étroit avec les citoyens et les collectivités territoriales.

Madame la ministre, pouvez-vous préciser les prochaines étapes, ainsi que les mesures envisagées par le Gouvernement afin de mettre en œuvre les propositions de la convention citoyenne pour le climat ?
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur Colas-Roy, lorsque le Président de la République a annoncé la mise en place de la convention citoyenne sur le climat,...

M. Laurent Furst. Le loto citoyen !

Mme Élisabeth Borne, ministrequi m'a remis ses travaux ce week-end, nombreux étaient ceux qui doutaient. J'aimerais, à cet instant, rendre hommage à François de Rugy, qui a promu cette initiative.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et AGIR ens.)

M. Pierre Cordier. Il a fêté ça avec des homards !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Nombreux étaient ceux qui se demandaient si ces 150 citoyens tirés au sort mèneraient leur mission à son terme, en proposant des mesures à la hauteur de l'urgence climatique.

Neuf mois après son lancement, cette expérience inédite est d'ores et déjà...

M. Fabien Di Filippo. Un échec !

Mme Élisabeth Borne, ministreun très grand succès. À l'heure où l'on pointe souvent du doigt l'individualisme, 150 citoyens ont pris sur leur temps personnel, dans l'intérêt du pays.

M. Fabien Di Filippo. Combien cela a-t-il coûté ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . À l'heure où l'on déplore un climat de polémique permanente, 150 Français, venus de tous les horizons, ont su trouver des consensus sur des sujets particulièrement complexes.

Le travail réalisé par la convention est une bonne nouvelle pour la démocratie et pour l'écologie.

M. Laurent Furst. Tirer au sort, c'est la démocratie ? Vraiment ?

M. Fabien Di Filippo. Elle est à l'Assemblée, la démocratie !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Je partage pleinement la vision d'une transformation écologique globale portée par cette convention. Parmi ses propositions, beaucoup convergent avec les mesures que nous avons prises depuis le début du quinquennat.

M. Fabien Di Filippo. Comme par hasard !

Mme Élisabeth Borne, ministre . D'autres susciteront des débats, ce qui est normal, dès lors que le Président de la République avait demandé des mesures fortes.

M. Christian Jacob. Il n'a jamais autant été cité dans l'hémicycle !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Il recevra les représentants de la convention lundi prochain, et pourra leur préciser la suite donnée à leurs travaux. Les propositions seront soumises au Parlement ou à référendum, car il est essentiel d'articuler la démocratie délibérative et la démocratie représentative ou directe. En tout état de cause, nous devons, comme l'a rappelé le Président de la République, penser une reconstruction économique, écologique et solidaire. Les propositions de la convention citoyenne pour le climat sont au cœur de ce projet. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Colas-Roy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3126

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 juin 2020](#)